

Commune d'ETOGES

Avis d'Enquête Publique sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'ETOGES

Par arrêté n° 3 / 2018 en date du 20 AOUT 2018 la commune d'ETOGES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU, arrêté par le conseil municipal d'ETOGES le 9 août 2018.

A cet effet, Madame Ingrid LENGELLÉ domiciliée à SAINT-MEMMIE a été désignée par le Tribunal administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie d'ETOGES pendant la durée de l'enquête, du 15 SEPTEMBRE 2018 au 2 OCTOBRE 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. L'enquête publique sera close le 2 OCTOBRE 2018 à 19H45.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant au projet de PLU est consultable en mairie d'ETOGES.

Le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie d'ETOGES et ou sur le site : <http://www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Urbanisme>

Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'ETOGES.

Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées via un registre numérique à l'adresse suivante : etoges.ep-plu1@orange.fr

Elles seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie d'ETOGES dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018 de 11H00 à 12H30
- le MARDI 2 OCTOBRE 2018 de 18H15 à 19H45

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie d'ETOGES aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet suivant : <http://www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Urbanisme>

Au terme de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal d'ETOGES.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la commune d'ETOGES.

Le Maire d'ETOGES,

